



BRETAGNE ATLANTIQUE

Dossier de presse



PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE

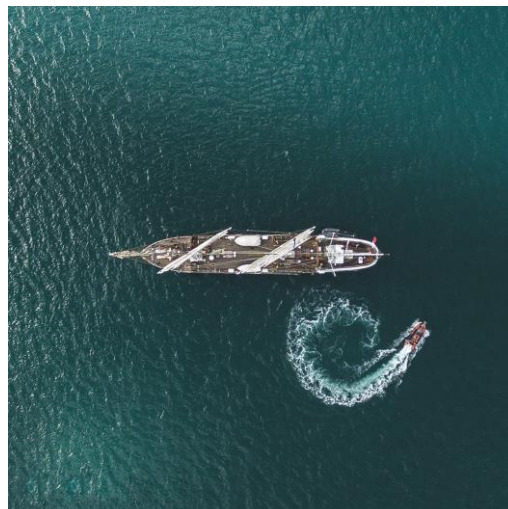
Animateur de l'innovation maritime

Contact presse : Nisha Le Joliff, nisha.lejoliff@polemer-ba.com, Tél : 06 88 84 48 22

2019-2022 : Le Pôle Mer Bretagne Atlantique en mouvement

La mer est plus que jamais un vecteur d'avenir essentiel pour notre écosystème. Deuxième secteur économique mondial, le maritime se caractérise par la force de ses industries traditionnelles et la vitalité de ses filières émergentes, génératrices de solutions innovantes.

Dans ce contexte, la France possède des atouts stratégiques et économiques de premier plan. Située au carrefour des routes maritimes européennes mais aussi présente sur tous les océans grâce à ses implantations ultramarines, la France exerce ainsi sa souveraineté sur un espace maritime de 11,5 millions de km².



De cet exceptionnel potentiel est né un dynamisme propulsé par une prise de conscience collective des acteurs du maritime sur les enjeux de l'économie bleue. Avec 340 000 emplois et 83 milliard d'euros en 2018, la croissance bleue « made in France » est une réalité.

Au sein de cette synergie de compétences, le Pôle Mer Bretagne Atlantique joue depuis plus de 13 ans un rôle indéniable en tant qu'animateur et catalyseur de l'innovation maritime. Depuis sa création en 2005, le Pôle Mer Bretagne Atlantique a labellisé 344 projets. Un succès indéniable qui vaut tant par la qualité des projets soutenus que par notre capacité à avoir créé un environnement propice à l'émergence de l'innovation maritime.

Facilitateur, gage de crédibilité, accompagnateur, voire accélérateur, le Pôle Mer Bretagne Atlantique se positionne au centre de l'échiquier pour ouvrir aux porteurs de projets des perspectives d'avenir ambitieuses.

Car, il s'agit bien là d'ambition. Pour nous, c'est une vraie fierté de voir une idée se concrétiser sur le marché. Mais, c'est aussi pour l'ensemble de la communauté maritime une réelle opportunité en termes de création de richesse et d'emplois et de développement économique pour notre territoire.

Marie-Josée Vairon, Présidente du Pôle Mer Bretagne Atlantique

Sommaire :

Edito
2019-2022 : Le Pôle Mer Bretagne Atlantique en mouvement
..... **P 2**

I – Soutenir l’innovation maritime
..... **P 7**

II - La labellisation comment ça marche ?..... P 5

I – Soutenir l’innovation maritime

Le Pôle Mer, accélérateur de transitions

Reconduit en 2019 par l’Etat pour 4 ans avec son pôle jumeau le Pôle Mer Méditerranée, le Pôle Mer Bretagne Atlantique met désormais le cap sur 2022.

Leurs 6 domaines d’actions stratégiques, qui recouvrent tous les marchés de l’économie maritime et littorale, en cohérence avec les enjeux européens (rapport Blue growth), sont confortés dans leur nouvelle feuille de route commune 2019-2022. Les Pôles Mer ont toutefois ajusté leurs priorités pour prendre en compte l’évolution des marchés et les enjeux identifiés dans les stratégies et schémas d’innovation de leurs Régions (Défense, protection et valorisation du littoral, logistique portuaire), ainsi que les priorités définies en commun avec les filières dont ils relèvent (industriels de la mer, Energies, sécurité, spatial, ...).



La transformation numérique ainsi que la transition écologique sont des enjeux transverses qui répondent d’une part à des priorités nationales et européennes, qui animent une réalité vécue dans leurs projets innovants au croisement de filières et dans les partenariats avec d’autres pôles.

La transformation numérique ainsi que la transition écologique sont des enjeux transverses qui répondent d’une part à des priorités nationales et européennes, qui animent une réalité vécue dans les projets innovants au croisement de filières et dans les partenariats avec d’autres pôles.

Cette nouvelle phase des pôles (2019-2022) est aussi l’opportunité d’amplifier la collaboration entre les deux Pôles Mer au profit de leurs adhérents en mutualisant certaines actions nationales ou internationales.

Soutenir les initiatives spontanées mais aussi repérer les futurs besoins, détecter les verrous technologiques, identifier les compétences et les inciter à relever le défi... Les actions du Pôle Mer Bretagne Atlantique se traduisent notamment par la conduite d’une démarche proactive pour apporter aux 6 grands Domaines d’Actions Stratégiques du maritime les clés de l’innovation.



Défense, Sécurité et sûreté maritimes

- **Faire face à l’immensité des espaces maritimes et des besoins** : Drones de surveillance et d’intervention ; Maîtrise de la chaîne énergétique
- **Conforter l’humain comme acteur et objet de la sécurité** : Capteurs miniatures ; Robots et cobots maritimes
- **Maîtriser l’information, de sa capture à son exploitation** : Intelligence artificielle, big data et données satellitaires ; Connectivité et capteurs



Naval et nautisme

- **Concevoir, construire et exploiter des navires respectueux de l'environnement** : écoconception, propulsion (électrique, GNL, hydrogène, vélique, ...) : Green and smart ship
- **Accompagner les acteurs de la construction navale et du nautisme dans la production de navires plus sûrs et plus intelligent**
- **Promouvoir l'utilisation de nouveaux matériaux** (biosourcés, ...) **et de nouveaux procédés** (fabrication additive, ...) **dans la construction des navires**



Ressources énergétiques et minières marines

- **Valoriser conjointement le savoir-faire des secteurs énergétique, maritime, naval et offshore français pour accélérer le développement des activités liées à l'exploitation des ressources énergétiques et minières**
- **Contribuer au développement des technologies permettant d'optimiser les coûts** (éolien offshore, hydrolien)
- **Développer le tissu industriel, de recherche et développement et de la formation autour des activités principales EMR et offshore profond** : évaluation de la ressource, impacts sur le milieu, smartgrids,



Ressources biologiques marines, pêche et aquaculture

- Développer des solutions technologiques et socioéconomique pour une **pêche durable** : optimisation des engins de pêche, réduction de l'empreinte environnementale, évaluation de la ressource, valorisation des captures et sécurité sanitaire
- Mise au point de solutions pour une **aquaculture durable et de qualité** : connaissance des espèces (choix, cycle de production), gestion des rejets et des intrants, aquaculture multi trophique intégrée, alimentation alternative (végétales, invertébrés)
- Accroître et accélérer le développement des **biotechnologies marines** : exploration biodiversité marine, scale-up de la production, bio raffinage



Environnement et valorisation du littoral

- **Améliorer la caractérisation et la connaissance des écosystèmes** : systèmes intégrés de mesure et d'acquisition de données, traitement automatisé
- **Gérer les écosystèmes sous pression** : concertation, sciences participatives, prise en compte environnementale dans les projets d'aménagement
- **Valorisation des écosystèmes côtiers** : nouveaux services, systèmes d'information



Ports, logistique et transport maritime

- **Inciter au Green Ship** (ports plus respectueux de l'environnement) : solutions pour le navire à quai, traitement des déchets
- **Accompagner la mise en œuvre du Port du Futur ... pour l'accueil du Navire du Futur** (GNL, hydrogène, ...)
- **Contribuer au Smart Port (ports plus intelligents)** : optimisation de la logistique, prise en compte des problématiques de sécurité et sûreté

Un écosystème propice

En tant que terre d'excellence maritime, la zone Bretagne-Pays de La Loire déploie un vaste réseau de compétences à travers : un tissu industriel dynamique alimenté par la complémentarité de ses acteurs (PME / grands groupes / startups) et une forte densité de structures académiques et scientifiques spécialisées en recherche fondamentale et appliquée. Soutenu par l'engagement du Pôle Mer Bretagne Atlantique et des différents partenaires publics, cet écosystème constitue un terreau propice à l'émergence de projets poussés par le potentiel d'innovation et tirés par la dynamique des marchés.



Engager le maritime dans une nouvelle ère

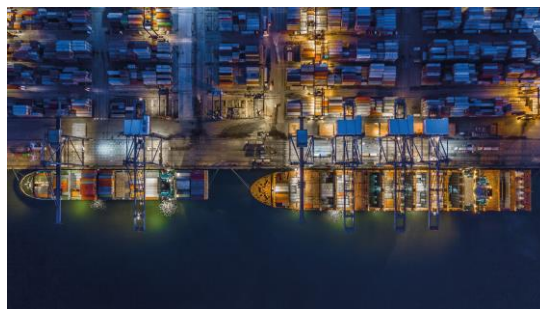
Face aux enjeux socio-économiques et environnementaux, le secteur maritime mondial se trouve confronté à un défi, celui de sa mutation vers une économie durable, innovante et partagée. Cette croissance bleue ouvre des opportunités que le Pôle Mer Bretagne Atlantique met en perspective par la labellisation de projets structurants sur son territoire. De la biodiversité au croisement des technologies numérique, spatiale et maritime, ce sont autant de thématiques qui dessinent dès à présent les contours de l'économie maritime en Bretagne-Pays de La Loire.

Une stratégie bâtie vers l'Europe

Le Pôle renforce ses actions en direction de l'Europe au profit de ses membres. Aujourd'hui, le Pôle est impliqué dans 8 projets européens sur des thématiques variées comme : océan profond, Sécurité maritime, Energies marines renouvelables, Applications satellitaires, Développement portuaire, plateformes offshore multimodales, alimentation aquacole, banque de données biologiques, ... Il a ainsi développé une véritable activité d'inter-clustering, et joue un rôle d'expert dans des instances de haut niveau.

II - La labellisation, comment ça marche ?

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique a fait de l'innovation l'axe principal de sa feuille de route stratégique. Dans cette optique, il agit comme facilitateur auprès des porteurs de projets. Loin de se substituer à ces derniers, le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'est fixé pour mission de les accompagner pas à pas vers la concrétisation de leurs ambitions. Véritable passeport d'avenir, la labellisation constitue un outil décisif de cet accompagnement.



Apporter de la valeur ajoutée

L'objectif du Pôle Mer Bretagne n'est pas de juger arbitrairement de la validité d'un projet mais bien de soutenir les initiatives portées par des ambitions fortes tant en termes d'innovation que d'aboutissement industriel et commercial. Labelliser un projet, c'est donc avant tout y apporter une valeur ajoutée en contribuant à la détermination d'une stratégie gagnante. Pour ce faire, le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'appuie sur la force de son réseau pour propulser l'innovation, de l'idée jusqu'au marché : aide à la recherche de financement et à la levée de fonds, conseil en marketing, gain de visibilité, ouverture sur l'international, benchmarking, veille technologique et juridique...

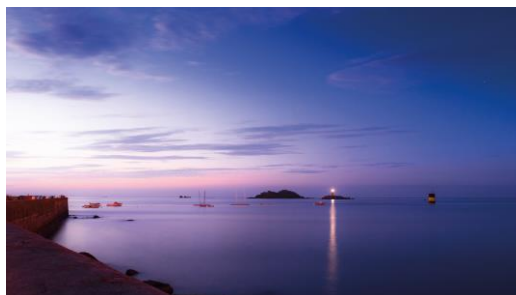
Une commission représentative

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'est attaché à réunir en son sein les compétences et les intérêts des forces vives du territoire maritime « Bretagne – Pays de la Loire ». Quatre collèges y sont ainsi représentés : Grands groupes / PME / Universitaires, centres de formation et organismes de recherche / Organisations professionnelles et structures de développement économique.

Réunis tous les mois en Conseil d'Administration, les représentants de ces collèges instruisent les dossiers de candidature selon un cahier des charges visant à déterminer leur niveau de maturité/faisabilité. Afin d'éviter toute redondance (une même technologie pour un même marché), la commission veille notamment, en collaboration avec son homologue du Pôle Mer Méditerranée, à vérifier l'unicité de chaque projet présenté.

Un sésame vers le financement

La question du financement marque souvent une étape cruciale pour le devenir d'un projet. Or, il n'est pas toujours simple pour les porteurs de projet de savoir à qui s'adresser ni pour les investisseurs d'obtenir des garanties. Dans ce contexte, la labellisation intervient comme gage de crédibilité et facilite la mise en relation entre les partenaires. En parallèle, le Pôle Mer Bretagne Atlantique n'a cessé de stimuler l'intérêt des organismes publics et des investisseurs privés pour le secteur maritime en général, et l'innovation en particulier. Aujourd'hui, un projet labellisé multiplie donc considérablement ses chances de trouver un soutien financier provenant de :



-l'Etat et de l'Union Européenne via différents dispositifs (Ademe, Bpifrance, Investissements d'Avenir, Agence nationale de la Recherche, France Filière Pêche, FEDER, FEAMP, INTERREG, Horizon 2020,...)

-les collectivités territoriales

-les investisseurs privés tels que les banques, les fonds d'investissements ou encore le Club partenaires du Pôle.

Le Pôle Mer aujourd'hui :

- ❖ 1 territoire maritime d'excellence Bretagne – Pays de la Loire
- ❖ 354 adhérents dont plus de la moitié de PME
- ❖ 359 projets labellisés depuis 2005 :
 - 956 millions d'euros de budget global
 - 281 millions d'euros de financement public



Pôle Mer Bretagne Atlantique

📍 525, avenue Alexis de Rochon . 29280 Plouzané
✉ CS 83809 . 29238 Brest Cedex 2 . France
+33 (0)2 98 05 63 17

pole-mer-bretagne-atlantique.com

🌐 @PoleMerBA

BRETAGNE^{ES}

